

Camping municipal

Un nouvel accueil fonctionnel et sécurisé



Projets immobiliers

Maintenir un cadre
de vie agréable



D'un siècle à l'autre !

Molsheim
au fil des 100...



Ecole de musique

100 % de réussite
au concours d'Épinal



cora Dorlisheim

cora
CAFETERIA

réouverture

à partir du
mercredi 9 juin
de 8h à 14h



COMPTEZ SUR NOUS 


EUROVIA
VINCI 

Eurovia Alsace-Lorraine - Agence de Molsheim
13 route industrielle de la Hardt
67129 Molsheim cedex
T/ 03 88 47 99 19 - molsheim@eurovia.com
www.eurovia.fr




shiva

On a tous besoin
d'attention.

Ménage

Repassage

Grand
nettoyage

Résidence
secondaire

Ménage aux aînés

À Molsheim × 2, rue du Maréchal Foch

03 67 34 10 15 × shiva.fr

Au sommaire

SOCIAL

Centre communal d'action sociale

La crèche Bugap'tits prend ses marques Pages 4 et 5

DOSSIER

Projets immobiliers

Maintenir un cadre de vie agréable Pages 6 et 7

ECONOMIE

Ces entreprises qui se développent

En plein essor malgré la crise Page 8

VIE LOCALE

Nouvelle carte nationale d'identité

Plus pratique et plus fonctionnelle ! Page 9

Finances locales

Préserver une situation financière saine Pages 10 et 11

HISTOIRE

D'un siècle à l'autre !

Molsheim au fil des 100... Pages 12 et 13

VIVRE ENSEMBLE

26 parkings sans limitation de durée ou en zone bleue

Une offre de stationnement
conséquente Pages 14 et 15

CULTURE

Ecole municipale de musique

100 % de réussite au concours d'Epinal Page 16

Pass Culture

Faciliter l'accès à l'offre culturelle Page 17

SPORT

Service Sports et Animation Jeunes

Dancez tout l'été Page 18

COMMERCE

8 à Huit devient Carrefour essentiel

Accueillir sa clientèle avec le sourire Page 19

Quoi de neuf ? Pages 20 et 21

SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX

Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux Pages 22 et 23

ENVIRONNEMENT

Plantation d'arbres et de vivaces

Privilégier le patrimoine arboré urbain Page 24

Il faut jeter son masque usagé
dans la poubelle Page 24

ETAT CIVIL

Carnets rose et blanc Page 25

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS

Les tribunes Page 26

En couverture, l'accueil du camping municipal Photo Régine Sérange

Directeur de la publication : Laurent Furst
Comité de rédaction : Laurent Furst, Grégory Oswald et Régine Sérange
Relecture : Martine Barthel, Annette Krieger, Chantal Jeanpert, Nathalie Schramm, Renée Serrats et Valérie Viennot
Coordination, et mise en page : Régine Sérange
Photos : Mairie de Molsheim et documents remis
Publicité & impression : Bucerep Imprimerie

Édité à 5 200 exemplaires - Dépôt légal à parution
www.molsheim.fr



Bonnes vacances !

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Le bulletin municipal met en exergue trois projets immobiliers qui vont façonner le cadre de vie de notre cité pour de très nombreuses années.

Il s'agit des opérations situées rue du Général Streicher à l'entrée de l'école du Centre, route de Dachstein à côté du centre commercial Iller et rue du Faisan sur le terrain de l'ancien Lidl.

Le point commun de ces projets est qu'ils ont été instruits sous la mandature précédente.

Après analyse nous avons souhaité en réduire la dimension dans les limites de ce qu'il était possible de faire : ainsi le projet Promogim de la route de Dachstein est passé de 70 à 60 logements, celui de Stradim rue du Faisan de 56 à 41. Seul le projet Ventim rue Streicher, trop avancé, est resté au stade initial avec 23 logements.

Notre optique n'est en aucun cas de proscrire toute opération, ce serait d'ailleurs juridiquement impossible, mais notre souhait est de conserver des dimensions humaines pour chaque dossier comme pour notre ville en général.

Pour Molsheim, notre volonté n'est pas de croître pour croître ou de faire la course au développement, car ce qui compte c'est l'équilibre et la volonté de préserver la qualité de vie que nous partageons. Cela suppose beaucoup de travail et parfois une réelle détermination.

Le bulletin municipal que vous avez entre les mains est le 100^e numéro du *Molshémien*. A aucun moment lorsque nous l'avons créé, nous n'imaginions qu'il existerait aussi longtemps. Notre fierté est de voir paraître régulièrement un bulletin de qualité, utile au vivre ensemble, un bulletin qui évolue et qui s'enrichit régulièrement.

Je profite de ce numéro pour remercier Régine Sérange et Audrey Gonnot qui, sous l'égide de l'adjointe Chantal Jeanpert, font un travail de fond essentiel pour notre cité. Outre le *Molshémien*, paraissent, en temps normal, le mensuel, *Molsheim infos*, ainsi qu'un compte rendu du Conseil municipal, distribué à l'issue de chaque séance, dans votre boîte aux lettres. Des panneaux électroniques d'informations sont placés dans la cité, la ville dispose d'un site internet et est évidemment présente sur les réseaux sociaux et depuis peu sur l'application Intramuros. Je pourrais ajouter des éléments comme la communication constante sur la crise de la Covid ou les informations spécifiques régulièrement diffusées. Tout cela représente un travail considérable, un travail de qualité, qui je l'espère, vous apporte beaucoup de satisfaction.

Ce bulletin est distribué à l'heure où commence l'été. Je voudrais d'abord remercier toutes celles et ceux grâce à qui nous continuons à faire fonctionner notre centre de vaccination en juillet et en août. Je voudrais aussi vous souhaiter un temps de repos, de tranquillité et de sérénité, un temps dont la nécessité est peut-être encore plus grande cette année.

Le Maire,
Laurent Furst



Les Ateliers Montessori se déroulent le vendredi matin et sont animés par Morgane Etter de l'association Little trees.

Centre communal d'action sociale

La crèche Bugap'tits prend ses marques

Suite au départ à la retraite de Bernadette Piettre, Edwige Gérard est la nouvelle directrice de la crèche familiale Bugap'tits aux côtés de Patricia Jehl. Gérée par le Centre communal d'action sociale de Molsheim sous l'autorité de l'adjointe, Christelle Wagner-Tonner, la structure encadre une quarantaine d'enfants âgés de 10 semaines à 4 ans qui sont accueillis au domicile de 14 assistantes maternelles.

Pas de doute possible, Anna, Chloé, Faustine, Léa, Louise et Maël ont hâte de retrouver Morgane et sa caverne d'Ali Baba. Comme tous les vendredis, les voilà qui prennent leurs aises à la maison du Rott, entourés de leurs "nounous" ou "taties", en l'occurrence, Angélique, Claudine et Inès. Maël se précipite déjà pour récupérer un de ses joujoux favoris : "Cache cache lapin", un jeu en bois pour développer son ingéniosité et apprendre à replacer des objets dans l'espace. Quant à Anna, elle jette son dévolu sur un plateau pour emboîter et enfiler. Louise quant à elle se concentre pour transférer de l'eau d'un récipient à un autre avec un compte-gouttes. Chacun exerce l'activité de son choix et en change aussi souvent qu'il le désire "sous

réserve de ranger d'abord la précédente", explique Morgane Etter qui anime l'atelier Montessori. "C'est un réel plaisir de les voir quasiment autonomes", renchérit Edwige Gérard, qui se réjouit de regarder Faustine, équipée d'une pince, trier des oursins de couleurs avec autant de dextérité.

Favoriser une séparation en douceur

Directrice de la crèche familiale de Molsheim depuis décembre 2020, l'éducatrice de jeunes enfants est ravie de pouvoir compter sur une équipe de 14 assistantes maternelles qui accueillent une quarantaine d'enfants à leur domicile. "La qualité de la relation qui se crée favorise une séparation

en douceur avec le cocon familial tout en assurant une première expérience de socialisation grâce aux ateliers que nous proposons”. Activités Montessori, atelier musical en partenariat avec l'école municipale de musique ou encore “l'atelier entre grands”, réservé aux 2-3 ans avant leur rentrée en petite section maternelle, permettent aux enfants de se familiariser avec un nouvel environnement, de s'adapter à un nouveau rythme et d'apprendre la vie en collectivité. La crise sanitaire a quelque peu redistribué les cartes “mais nous avons assuré l'accueil des enfants à domicile conformément aux directives



Originnaire de Lorraine et titulaire d'un diplôme d'éducatrice de jeunes enfants, Edwige Gérard a effectué plusieurs missions d'encadrement en Bourgogne France-Comté et dans la région Grand Est avant de s'établir à Molsheim.

gouvernementales et en accord avec le centre communal d'action sociale de Molsheim”, explique Edwige Gérard. Des projets pédagogiques, elle en a plein la tête pour permettre à toutes ces jeunes pousses de s'épanouir aux côtés de leur tatie. Pour la seconder, Edwige peut compter sur le soutien de sa directrice adjointe, Patricia Jehl. Deux animatrices, Amandine Boisard et Sandra Peter et leurs doigts de fée, complètent l'équipe de la crèche familiale dont le siège vient d'être transféré au bâtiment Streicher (lire ci-dessous).

Régine Sérange



Amandine Boisard (à g.) et Sandra Peter (à d.) sont animatrices au périscolaire de la Ville de Molsheim. Une partie de leur temps est consacrée aux missions d'animation à la crèche familiale.

Un nouvel espace d'accueil pour la crèche Bugap'tits

Depuis le 1^{er} mars 2021, la direction de la crèche familiale Bugap'tits a investi la salle 8 au 1^{er} étage du bâtiment Streicher. Plus lumineux, plus fonctionnels et plus adaptés, ces nouveaux locaux :

- offrent une meilleure lisibilité et une meilleure visibilité sur le territoire avec une signalétique propre à la crèche. Auparavant elle partageait son espace administratif avec le périscolaire de la Bruche
- permettent l'accueil des familles dans de meilleures conditions et dans le respect de la confidentialité des échanges
- facilitent le travail des agents dans un espace dédié.

Contact Crèche familiale - 3 rue du Général Streicher.
tél. 03 69 14 67 48 - mail : creche@molsheim.fr



Edwige Gérard peut compter sur l'appui à mi-temps de Patricia Jehl, directrice adjointe de la crèche qui assure également la fonction de chargée de mission santé au sein de la Ville de Molsheim

Maintenir un cadre de vie agréable

Maîtriser sa politique de développement urbain et ne pas céder à la course à la croissance démographique demeurent la priorité de la Ville de Molsheim. Dans l'élaboration de son Plan local d'urbanisme adopté en 2017, elle a clairement indiqué sa volonté d'assurer une urbanisation qui s'intègre à son environnement et qui le valorise.

Préserver une ville à taille humaine, ouverte et dynamique et favoriser l'accès au logement quels que soient l'âge, le niveau de ressources et la structure du ménage, tels sont les objectifs défendus par la Ville de Molsheim. Dans son Plan local d'urbanisme adopté en 2017, elle exposait clairement la vision stratégique de ses futurs aménagements afin de garantir un cadre de vie agréable pour tous. Pour y parvenir elle a pris plusieurs engagements qu'elle entend

faire respecter aux différents promoteurs immobiliers :

- limiter les dimensions des nouveaux immeubles
- créer de nouveaux espaces verts
- étaler l'utilisation des réserves foncières dans le temps
- éviter de construire au-delà du contournement pour maintenir des coupures vertes avec les cités voisines

C'est parce que le territoire est attractif qu'il s'agit de rester vigilant pour garantir un développement harmonieux et répondre aux besoins liés au desserrement des ménages (baisse du nombre de personnes par foyer) et au développement démographique moyen de l'ordre de 0,6 % par an.

Il faut maîtriser l'évolution architecturale et urbaine afin de promouvoir un urbanisme durable en favorisant notamment l'utilisation des "dents creuses" à l'intérieur du tissu urbain existant.

Ventim - "Les jardins de l'Armorial" - 11 et 13 rue Saint-Georges

Créée en 2013, Ventim est une société de promotion immobilière spécialisée dans la réhabilitation de bâtiments et la construction de bâtiments neufs.

"Les jardins de l'Armorial" (pour rappeler les armoiries/ blason de Molsheim) se situent aux 11 et 13 rue Saint-Georges "proches du centre historique et bénéficient d'une situation privilégiée, alliant calme, verdure et proximité des services".

Le promoteur recherche avant tout à allier matériaux de qualité et savoir-faire local dans la construction neuve et la rénovation tout en préservant le patrimoine alsacien.

Le projet se compose de 23 appartements, du studio au 4/5 pièces, répartis entre quatre bâtiments. Chaque logement comprend un garage et/ou un parking ainsi qu'un jardin et/ou une terrasse.

Deux immeubles anciens situés le long de la rue Saint-Georges et composés de huit logements ont été rénovés totalement.

Deux nouvelles constructions plus denses comportant au total 15 appartements se dressent à l'arrière du site, côté rue du Général Streicher.



Fiche d'identité :

Les jardins de l'Armorial

Quatre bâtiments du studio au 4/5 pièces

Date de livraison de mai 2021 à juin 2022

Tél. 03 88 99 90 26

Email : contact@ventim.fr

Stradim - Les "Terrasses d'Ettore" - 11, 15, 17, 19 et 23 rue du Faisan



Fiche d'identité :
Les terrasses d'Ettore
19 appartements 2 pièces, 19 appartements
3 pièces et 3 appartements 4 pièces
Début de commercialisation : novembre 2020
Remise des clés : décembre 2022
Tél. 03 88 15 40 50 - www.stradim.fr

Au cœur d'un quartier pavillonnaire, les "Terrasses d'Ettore" composent un ensemble résidentiel, sur le site de l'ancien Lidl. En rachetant ce lot, la société Stradim souhaite construire un complexe immobilier de 41 appartements. Grâce au jeu des volumes et des teintes douces des façades, les bâtiments sont mis en valeur. Le promoteur envisage d'aménager des espaces paysagers avec des essences locales pour apporter une touche de verdure au projet. Les logements se répartissent entre cinq bâtiments et disposent de pièces de vie lumineuses, grâce aux larges ouvertures pressenties par le promoteur. Les appartements se prolongent soit d'une terrasse soit d'un jardin privatif. Dès les beaux jours, les futurs résidents pourront ainsi profiter des journées ensoleillées.

Même si le permis est déposé, il est possible de modifier les agencements et les prestations intérieures des différents logements.

Pour bénéficier de ce programme de personnalisation, il suffit de prendre contact avec la société Stradim.

Promogim - "Prairie boisée" - 41 route de Dachstein

Implanté au 41 route de Dachstein, le projet "Prairie boisée", comporte de nombreuses similitudes avec la résidence *Domaine*, située allée Pierre Klingenfus et réalisée également par Promogim.

60 nouveaux appartements sont répartis en trois bâtiments offrant des logements allant du deux-pièces au quatre-pièces. Avec ses toitures à deux pentes et tuiles en terre cuite de ton rouge et brun, l'architecture est respectueuse du paysage urbain local. La hauteur des bâtiments a été limitée à quatre niveaux dont un dernier étage sous combles. Chaque séjour est prolongé par un espace extérieur (rez-de-jardin, terrasse ou balcon) et des celliers sont intégrés au projet. Le parc développé au centre de l'ensemble immobilier devrait comporter des plantations de graminées et de plantes vivaces. Le promoteur prévoit également d'ajouter des arbres pour structurer l'espace et aménager des cheminements piétons distribuant l'accès aux halls des immeubles. Le chantier est en cours et la livraison des logements est prévue début 2023.



Fiche d'identité :
Prairie boisée
Construction de 60 logements collectifs du 2 au
4 pièces répartis en 3 bâtiments
Tél. 03 88 36 27 81
Email : region.est@promogim.fr

Ces entreprises qui se développent

En plein essor malgré la crise

Zone Ecoparc - Les Routiers de l'Est

Un développement XXL

Fondée à Niederhaslach, en 1952, les Routiers de l'Est ont déménagé à Bischoffsheim en 2002, afin de développer leur activité de stockage et de proposer une activité de réparations dédiée aux poids lourds. En mai 2012, forts de leur expérience et grâce à leurs qualités associant professionnalisme, proximité, réactivité et souplesse d'action, ils s'implantent à Molsheim, au 43 route Ecospace dans un bâtiment de près de 11 000 m² pour proposer leurs services clés en main notamment aux entreprises du territoire. Pari largement gagné, puisque la société dirigée par Serge Klein, poursuit son extension dans la cité Bugatti. Afin de répondre aux demandes croissantes de sa clientèle, elle s'est lancée dans la construction d'un espace bureaux



de 700 m² ainsi que d'une seconde plateforme de près de 12000 m² lui permettant de doubler son offre logistique au 50 route Ecospace, quasiment en face de la structure existante. Le chantier est en cours et devrait s'achever au courant du 1^{er} semestre 2022. L'entreprise qui va fêter son 70^e anniversaire compte actuellement 49 salariés et entend renforcer son équipe démontrant ainsi tout son savoir-faire dans un bassin économique toujours aussi dynamique.

Super U

Plus grand et plus vert !

Depuis le 22 mars, Super U a démarré son projet d'extension sur une superficie de 1 300 m² offrant ainsi à terme une surface de vente totale de 3 700 m² à sa clientèle.

"Nous souhaitons couvrir l'ensemble des besoins en alimentaire et les besoins courants en non-alimentaire tout en respectant l'écologie et la planète", explique Emilio Sorroche. A cet égard, la centrale de production de froid actuellement au fréon R134a va être remplacée par une centrale fonctionnant au Co₂, un réfrigérant naturel ayant des impacts réduits sur l'environnement par rapport aux hydrofluorocarbures. *"Dans la même optique, le magasin équippa son parc froid en meubles réfrigérants nouvelle génération avec des portes pour favoriser les économies d'énergie. Des panneaux photovoltaïques ainsi qu'un système de récupération de chaleur seront également installés. Enfin, deux places de parking équipées d'une double borne de recharge et réservées aux*

véhicules électriques seront créées", complète le directeur de l'enseigne.

L'extension abritera la nouvelle réserve du magasin, les laboratoires boucherie et marée et permettra le réagencement d'une partie du magasin actuel, en développant l'offre saisonnière et le "fait maison" (la fumaison, la fraîche découpe), la parfumerie et l'univers bébé tout en améliorant le confort d'achat par l'élargissement des allées de circulation.



Le chantier d'extension du Super U a démarré le 22 mars et s'étendra sur une année.

Nouvelle carte nationale d'identité

Plus pratique et plus fonctionnelle

Depuis 3 ans, la France a entrepris une démarche de mise à jour de la carte nationale d'identité (CNI), dont l'actuel format datait de 1995. D'une durée de validité de 10 ans, la nouvelle carte est ainsi plus sécurisée, plus pratique et a un design modernisé. Depuis le lundi 31 mai, ce modèle est délivré à la Ville de Molsheim. Les anciennes CNI pourront être utilisées jusqu'à la date de fin de validité figurant au verso de la carte et au maximum jusqu'en août 2031.

Depuis ce lundi 31 mai, les citoyens français du Bas-Rhin et du Haut-Rhin souhaitant se voir délivrer une nouvelle carte d'identité (ou la faire renouveler) bénéficient d'un nouveau titre. Outre son format (celui d'une carte bancaire), elle innove avec son dispositif holographique changeant de couleur et protégeant la photographie du titulaire, sa puce gravée et ses bords transparents sécurisés avec contrôle optique.

L'actuel format de la carte nationale d'identité date de 1995. Avec l'évolution de la technologie moderne, "un nombre croissant de fausses cartes d'identité étaient en circulation", indiquent les services de l'État. Il devenait urgent de mettre en place un titre innovant et sécurisé pour lutter contre l'usurpation d'identité : plus de 33 000 Français sont en effet victimes chaque année de ce fléau. L'usage de la nouvelle CNI reste inchangé et permet aux titulaires de justifier de leur identité. Elle peut également servir de titre de voyage, certains états l'acceptant au même titre que le passeport. La Ville réalise l'instruction et la réalisation des pièces d'identité de la population molshémienne et des communes environnantes pour le compte de l'État qui continue à gérer la procédure, le matériel et l'impression externalisée des titres.

Une durée de validité de 10 ans

La nouvelle carte d'identité sera valable 10 ans. Les anciennes CNI resteront admises durant toute leur période de validité et au maximum jusqu'en août 2031. Il sera possible de les utiliser selon les mêmes conditions et ce jusqu'à la date de fin de validité figurant à leur verso. Le nouveau titre sera délivré lors de la prochaine demande de carte d'identité. Il est donc inutile d'en réclamer le renouvellement anticipé qui n'est consenti que sous certaines conditions à savoir : son expiration ; sa perte ou son vol ; sa détérioration ; un changement d'état civil ; un changement d'adresse.

Attention, si l'usager dispose d'un passeport en cours de validité, le renouvellement de la CNI n'est pas automatique.

A partir d'août 2031, les anciens formats de carte

d'identité toujours en cours de validité ne seront plus reconnus à l'international et ne pourront donc plus être utilisés pour se rendre en Europe et à l'étranger. Toutefois, ils permettront toujours d'attester de son identité sur le territoire national.

Un titre innovant

Les titres de format carte bancaire présentent :

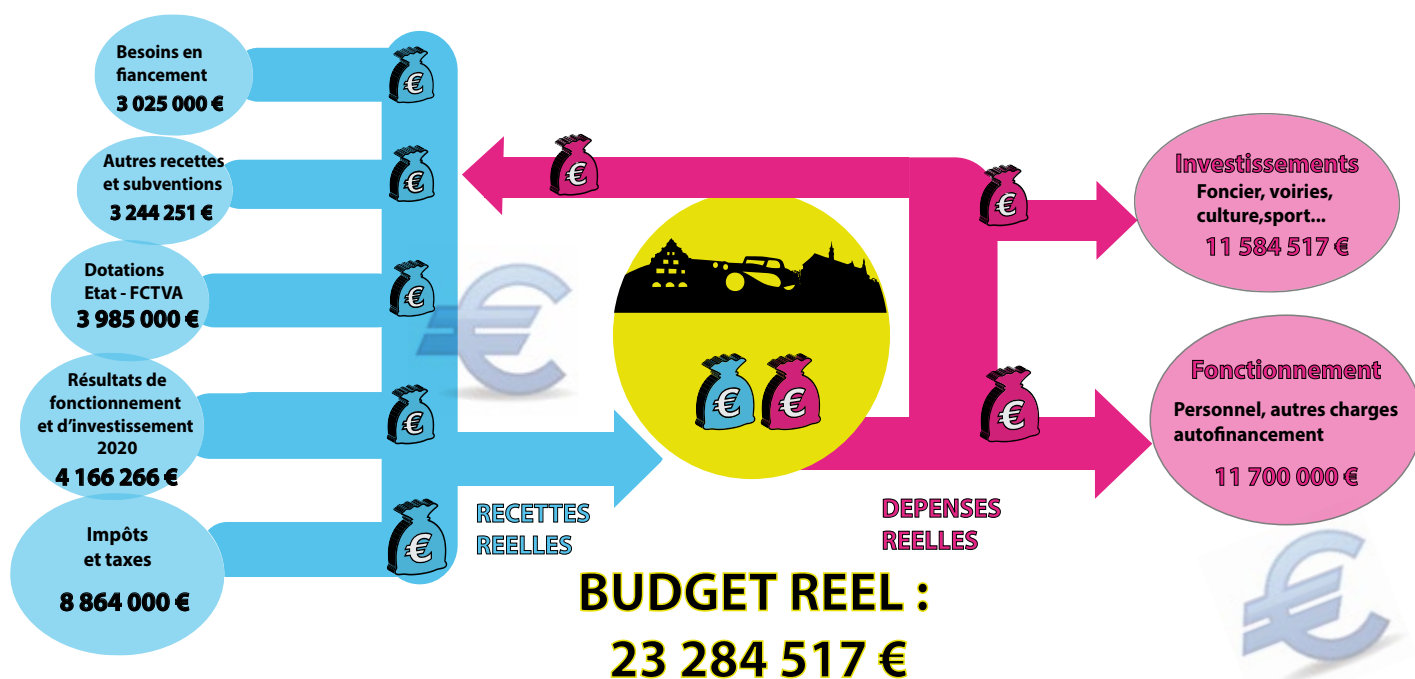
- des bords transparents sécurisés avec contrôle optique 1
- un dispositif holographique de nouvelle génération, changeant de couleur et protégeant la photographie du titulaire de la carte (DOVID) 2
- Une puce gravée 3



Préserver une situation financière saine

Comme le budget d'un foyer, le budget d'une Ville est composé de recettes et de dépenses. A chaque fin d'année, un budget prévisionnel est élaboré pour l'année suivante. Pour qu'il soit à l'équilibre, les dépenses ne doivent pas être supérieures aux recettes. Pour 2021, le budget primitif a été adopté lors de la séance du Conseil municipal du

16 décembre 2020. Il s'établit à **25 297 267 euros** en incluant les opérations d'ordre et les reprises de résultat de l'année 2020. Malgré la diminution des dotations de l'Etat et la réforme fiscale, la Ville souhaite maintenir une politique d'investissement ambitieuse tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement.



Le budget 2021 se construit dans la continuité des orientations annoncées en début du mandat. Grâce à un développement de l'économie locale, une situation financière saine, le budget de Molsheim reste dans le vert. Toutefois, les marges de

manœuvre s'érodent en raison des choix nationaux qui s'imposent à la Ville. L'objectif poursuivi reste :
 • de maintenir les dépenses de fonctionnement
 • d'arbitrer les investissements en fonction des moyens disponibles.

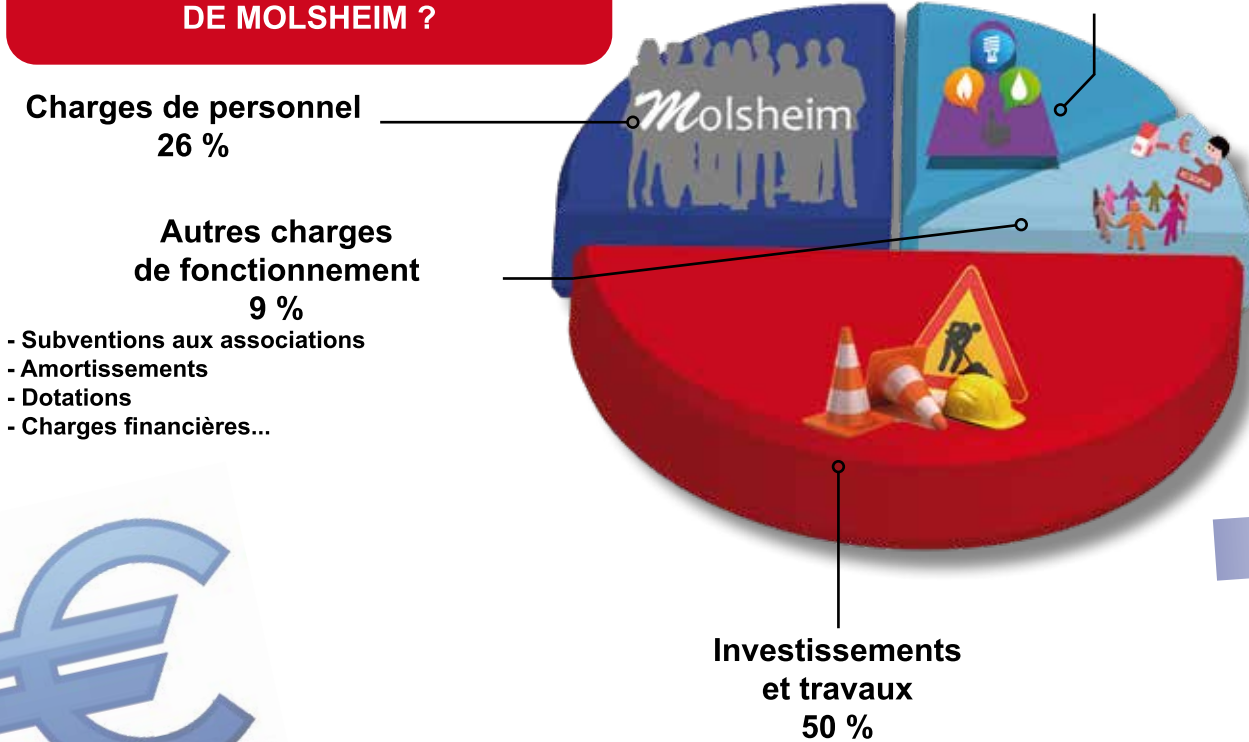
Fiscalité locale : Taux inchangés pour la 16^e année consécutive pour limiter la pression fiscale supportée par les Molshémiens

Bon à savoir

La suppression programmée de la taxe d'habitation va être compensée par un transfert de la part départementale de la taxe foncière qui reviendra désormais à la Ville. Concrètement, pour les contribuables, cela se traduira surtout par un changement de taux de la taxe sur le Foncier bâti qui va ainsi passer de 10,21 % à 23,38 % par le biais de ce transfert. Le niveau d'imposition ne change donc pas mais la part qui allait au Département reviendra à la Ville.

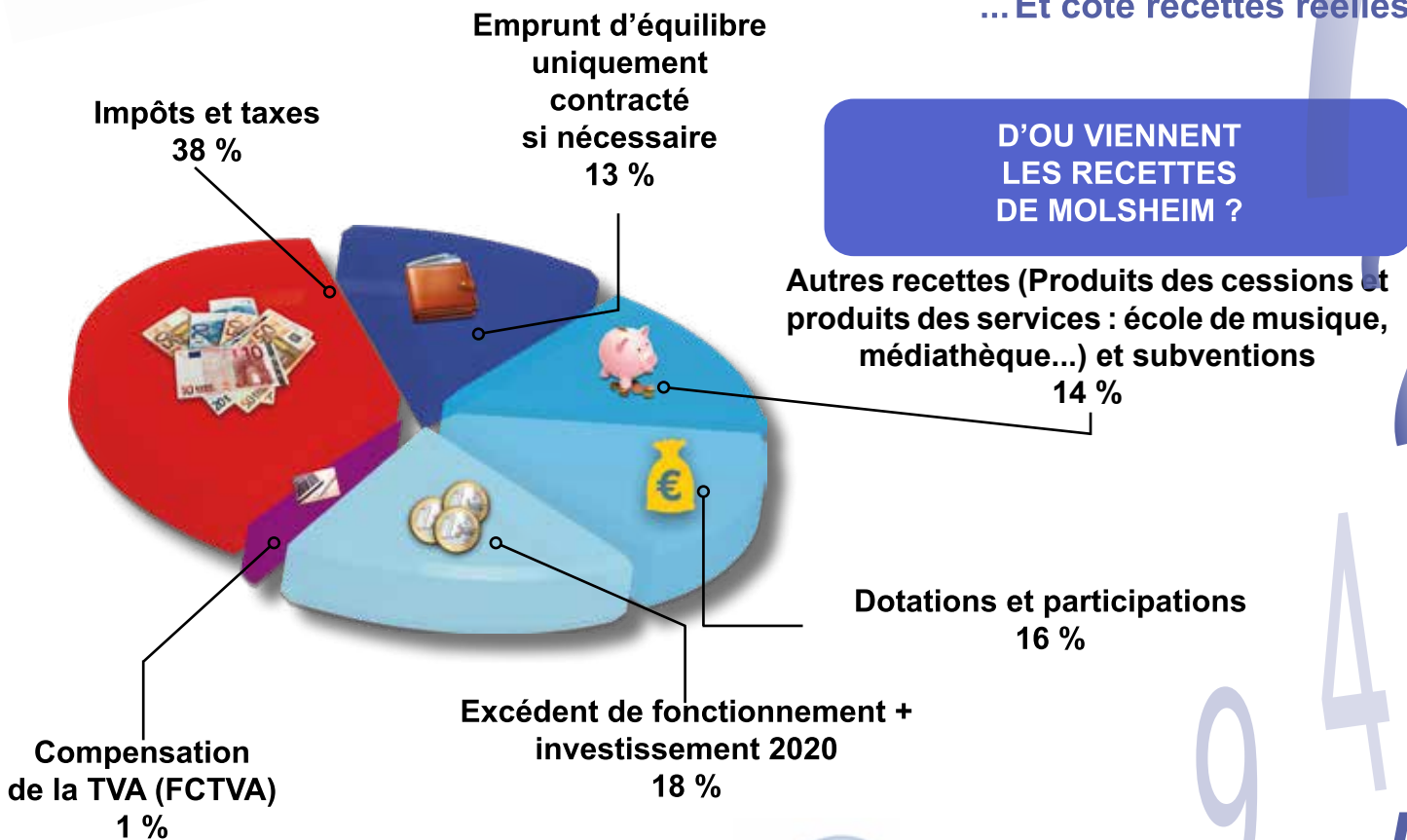
Le budget 2021, côté dépenses réelles

QUELLES SONT LES DÉPENSES DE MOLSHEIM ?



... Et côté recettes réelles

D'OU VIENNENT LES RECETTES DE MOLSHEIM ?



D'un siècle à l'autre !

Molsheim au fil des 100...

À l'occasion de ce 100^e numéro du bulletin municipal, qu'il nous soit permis de parcourir rapidement les deux derniers millénaires de l'histoire locale, en nous arrêtant systématiquement aux années multiples de 100.

En l'an **100**, Molsheim n'existe pas encore. Certes, les Romains ne sont pas très loin – à Dachstein, en particulier – mais aucun habitat permanent n'a pour l'instant été attesté sur l'actuel territoire de notre commune.

Vers **200**, Calius, fils de Caliodubnus Nemodlianus est le premier Molshémien dont le nom soit parvenu jusqu'à nous, à travers l'inscription de sa stèle funéraire, aujourd'hui exposée au musée de la Chartreuse.

En **300**, la frontière fortifiée de l'empire romain (le fameux "limes") se lézarde progressivement à la faveur d'incursions germaniques de plus en plus pressantes.

Vers **400**, la victoire de l'empereur Julien sur les Alamans aux portes de Strasbourg (357) permet aux légions romaines de réorganiser provisoirement la défense du Rhin. Quelques découvertes archéologiques isolées montrent que plusieurs fermes existent alors sur le ban communal.

Au **V^e** siècle, l'Alsace est occupée par les Alamans qui s'y implantent massivement. Mais, vers **500**, après leur défaite face à Clovis, la région passe sous la domination des Francs qui s'imposent sur les plans politique et militaire, en assimilant les populations gallo-romaines et germaniques.

En **600**, un vaste cimetière mérovingien de près de deux cents tombes atteste la présence d'une importante communauté villageoise au Nord de l'agglomération actuelle (quartier du Zich).

Vers **700** la région forme l'éphémère duché d'Alsace qui, au milieu du **VIII^e** siècle, est réuni à l'empire carolingien. Lors du traité de Verdun (843), elle est intégrée à la "Lotharingie" avant d'être finalement rattachée à la Germanie.

Peu après **800**, la première mention écrite de "Mollesheim" donne enfin un nom à cette localité qui, d'après les fouilles de la nécropole du Zich, existe au moins depuis deux cents ans.

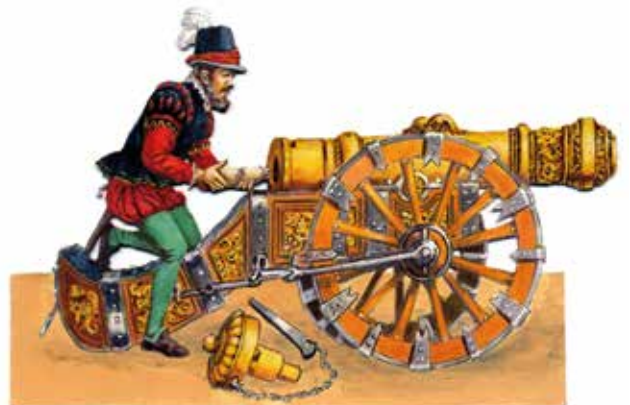
Vers **900** et dans les décennies suivantes, plusieurs chartes des évêques Richwin et Erchenbald confirment la présence de la vigne à Molsheim, qui constitue une sorte de "chef-lieu de district" dans la basse vallée de la Bruche.

Autour de l'an **1000** apparaissent dans la région les premières fermes fortifiées, dont le plan annonce le château fort et les débuts du système féodal.

Vers **1100**, l'église primitive de Molsheim est celle du Dompeter – considérée comme la plus ancienne église rurale d'Alsace – que le pape alsacien Léon IX consacre en 1049, lors de son voyage dans la région.



Cavalier gaulois



Artilleur (vers 1550)

En **1200**, Molsheim n'est pas encore entourée de murailles, mais dispose déjà d'un cimetière fortifié (actuelle place du Marché). À cet endroit, une vaste enceinte et sa palissade de bois protègent la première église Saint-Georges et les chevaliers attachés à sa défense.

Peu après **1300**, les querelles pour la possession de Molsheim s'estompent entre le Saint-Empire romain germanique et l'Évêché de Strasbourg. C'est ainsi que la localité devient ville épiscopale à titre définitif, grâce en particulier à l'évêque Jean de Dirpheim qui renforce les fortifications de Molsheim et y établit un grand hôpital pour les pauvres.

En **1400**, son lointain successeur l'évêque Guillaume de Diest n'est qu'un triste personnage, entré dans la carrière ecclésiastique sans aucune vocation. De mauvais caractère et très dépensier, il est finalement arrêté dans son château de Molsheim et entraîné de force à Strasbourg, où il est interné dans la cathédrale pendant près de six mois !

Autour de **1500**, la cité s'anime avec la présence d'au moins six corporations : boulangers, bouchers, forgerons, vigneron, tailleurs et tanneurs. Mais la fin du Moyen Âge est également marquée par des mutations religieuses et sociales profondes qui préfigurent l'avènement d'une ère nouvelle.

En **1600**, Molsheim connaît son "siècle d'or" avec l'arrivée de différents ordres religieux, dont les jésuites et les bénédictins (1580) ainsi que les chartreux (1598). La ville est le bastion de la

Contre-Réforme en Basse-Alsace, tandis que son collège des jésuites – future Université – séduit des élèves de plus en plus nombreux.

Vers **1700**, à l'époque du roi Louis XIV, l'Alsace est française depuis quelques décennies, et Molsheim attire dans ses belles demeures une noblesse militaire et des administrateurs de haut rang.

En **1800**, on y dénombre 2 534 habitants, presque tous établis à l'intérieur de l'enceinte médiévale. La Révolution met fin à la société d'Ancien Régime et à la présence des ordres religieux dans la ville. Un autre monde se prépare lentement... alors que l'hôpital militaire de Molsheim enregistre pas moins de 1 161 décès en cinq ans !

À partir de 1871, l'Alsace-Moselle est à nouveau rattachée à l'empire germanique qui, vers **1900**, y favorise l'installation de l'eau, du gaz et de l'électricité. La construction de l'église protestante (rue des Vosges) débute cette année-là. Molsheim compte alors 3 081 habitants, demeurant dans 495 maisons.

En l'an **2000**, la localité a triplé sa population qui représente maintenant 9 497 habitants, répartis en 3 755 logements. Carrefour géographique bien desservi par la route et le rail, Molsheim possède un bassin de 10 000 emplois et accueille au quotidien pas moins de 4 000 scolaires. La ville se métamorphose également au fil des chantiers avec, entre autres, le grand réaménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville.

Grégory OSWALD



Chasseur à cheval (1806)



Inspecteur aux revues



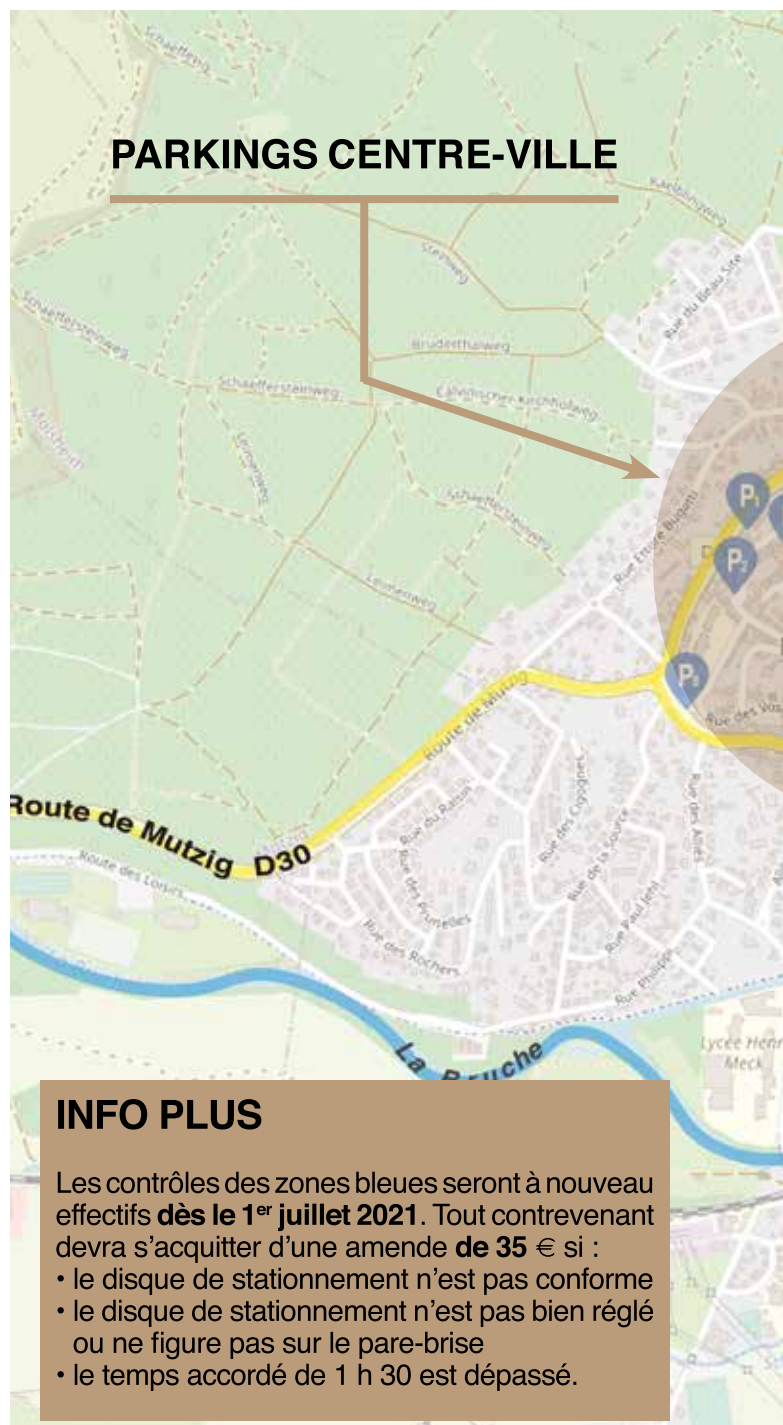
Garde nationale (1837)

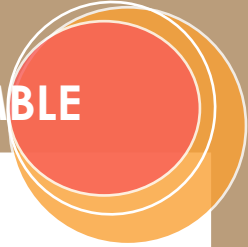
26 parkings sans limitation de durée ou en zone bleue

Une offre de stationnement conséquente

Zone bleue élargie à 1 h 30, zones 30, parking en ouvrage... La cité Bugatti évolue et s'adapte à l'ère du temps pour le bien-être des Molshémiens et des visiteurs. A ceux qui prétendent que la ville n'offre que peu de solutions de stationnement, voilà un bref aperçu des nombreuses possibilités de parking existantes sur le territoire et proches du centre-ville.

	Emplacement des parkings dont deux en zone bleue (en dehors des aires de stationnement le long des voiries)	Nombre de places
P ₁	Parking de la Chartreuse	21
P ₂	Cour des Chartreux	16
P ₃	Place des 24 Comtes	6
P ₄	Parking rue des Étudiants	20
P ₅	Parking des Jésuites (Avenue de la Gare)	99
P ₆	Place Erasme Gerber	11
P ₇	Parking de la mairie	51
P ₈	Parking de la Poudrière Rue du Général Leclerc	10
P ₉	Place de la Liberté	30
P ₁₀	Place du Marché	90
P ₁₁	Place de la Monnaie	54
P ₁₂	Parvis de l'église des Jésuites Rue Notre-Dame	35
P ₁₃	Parking rue du M ^{al} Kellermann	57
P ₁₄	Parking entrée du camping	32
P ₁₅	Parking rue Saint-Georges	59
P ₁₆	Parking côté canal Coulaux Rue des Sports	72
P ₁₇	Parking côté piscine Rue des Sports	29
P ₁₈	Parking école du Centre Rue du Général Streicher	18
P ₁₉	Parking des Tanneurs Rue des Tanneurs	31
P _{20 à 26}	Parking quartier gare dont huit places de covoiturage, deux d'autopartage, deux réservées à la SNCF et une dédiée au click & collect	754
TOTAL		1465

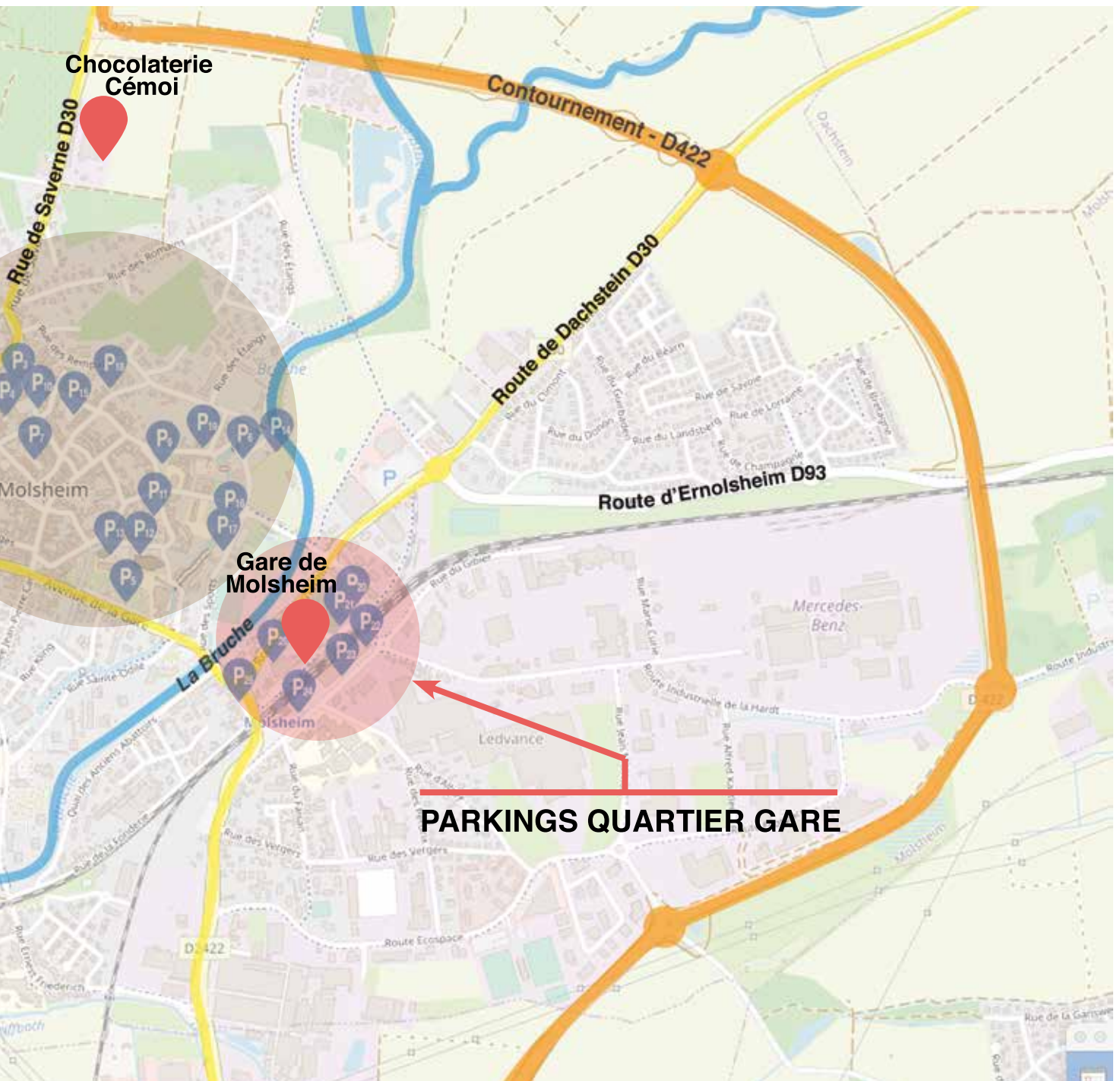




Près de 2 000 places de stationnement se dénombrent à Molsheim sur des parkings ou le long des voiries. Pour le seul centre-ville, 19 parkings offrent plus de 700 places, dont une trentaine dédiée aux personnes à mobilité réduite. Qu'elles soient en zone bleue ou sans limitation de durée,

les possibilités de stationnement proches du centre-ville sont ainsi multiples et permettent aux usagers des quatre roues de trouver une solution. Par ailleurs l'instauration de la zone bleue, maintenant étendue à 1 h 30, a facilité la rotation des véhicules et favorise le partage des places. Pour les adeptes

de la marche à pied, d'autres zones de stationnement existent légèrement plus excentrées, notamment proches du quartier de la gare mais il est bon de savoir que la distance entre la gare et la chocolaterie Cémoi est équivalente au parcours existant entre la gare de Strasbourg et la place de la cathédrale.



Ecole municipale de musique de Molsheim

100 % de réussite au concours d'Epinal

Trois élèves violonistes de l'école municipale de musique et de danse de Molsheim ont participé au concours artistique d'Epinal dont l'édition 2021 s'est déroulée en distanciel du 13 mars au 25 avril. Camille Halbwax monte sur la plus haute marche du podium de sa catégorie devant Pauline Mattelaer pendant qu'Anastasia Goefft décroche une brillante 2^e place dans sa catégorie.

On connaissait déjà les images d'Epinal. Il faudra désormais compter sur les trois grâces violonistes, lauréates de la cité spinalienne. Anastasia Goefft, Camille Halbwax, et Pauline Mattelaer ont décroché une première et deux deuxième places au 68^e concours artistique d'Epinal. "Je suis très fière de mes trois élèves d'autant plus que les circonstances sanitaires ont complexifié la donne, explique leur professeur, Charlotte Van Audenhaege. Une fois n'est pas

coutume, le concours s'est déroulé en mode virtuel : il a fallu envoyer une vidéo de sa prestation et attendre que le jury se réunisse le 27 mars pour obtenir les résultats. Âgées respectivement de 7 ans et 8 ans, Camille et Pauline, exercent le violon depuis 2 ans. Les deux virtuoses ont dû se départager sur l'interprétation d'*Anatole le pingouin* de Claude-Henry Joubert pendant qu'Anastasia, du haut de ses 9 ans a franchi le *Saut à la corde* de Francis Coiteux, épreuve de la catégorie

supérieure, avec panache. Il faut dire que la jeune fille est issue d'une grande dynastie de musiciens : ses cinq sœurs ont été ou sont encore élèves à l'EMMD. "Moi, j'ai choisi le violon, car j'étais sûre d'avoir une super professeure, déclame Camille qui avoue s'être entraînée "jusqu'à 20 fois par jour" pour atteindre le Saint-Graal. Quant à Pauline, son rêve est d'intégrer le conservatoire tout comme Camille et ce concours représentait une première étape dans leur vie de future concertiste...



Pauline Mattelaer (à g.) et Anastasia Goefft (à d.) ont décroché une brillante deuxième place mention bien. Camille Halbwax (au centre) est montée sur la plus haute marche du podium en obtenant une mention très bien. Toutes les trois rêvent de se produire un jour avec l'orchestre des Musiciens du Chœur. Pour l'heure, elles ont déjà intégré l'orchestre junior.

Pass Culture

Faciliter l'accès à l'offre culturelle

En séance du 16 décembre 2020, le Conseil municipal a décidé d'affilier la Ville de Molsheim au pass Culture. Disponible à titre expérimental dans 14 départements, ce dispositif permet de faciliter l'accès des jeunes de 18 ans à la culture en leur proposant des formes artistiques et des pratiques culturelles diversifiées tout près de chez eux.

Pour beaucoup de jeunes, le coût est un frein important à la pratique d'activités culturelles même si cette période de crise sanitaire les a placées entre parenthèses. Le Gouvernement a ainsi prévu le dispositif "pass Culture" afin de permettre aux jeunes de 18 ans d'accéder à l'offre culturelle la plus riche et la plus diversifiée située à proximité de leur lieu d'habitation. Soucieuse de faciliter l'accès à ce portail culture, la Ville de Molsheim s'est tout naturellement affiliée à ce dispositif.

Comment bénéficier du pass Culture ?

Ce service public fonctionne au moyen d'une application numérique géolocalisée, sur laquelle les bénéficiaires peuvent réserver des biens et des services culturels en utilisant un compte virtuel crédité de 500 € utilisable en une ou plusieurs fois pendant 24 mois à partir de son activation. Pour s'inscrire, il suffit de tester son éligibilité au pass Culture en renseignant sa date de naissance et son code postal de résidence.

Ainsi, l'usager doit :

- être âgé de 18 ans au moment du dépôt du dossier. La démarche est possible jusqu'à la veille du 19^e anniversaire
- être de nationalité française, ressortissant d'un pays de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse ou résider légalement et habituellement sur le territoire français depuis plus d'un an
- résider habituellement à Molsheim ou dans le Bas-Rhin
- souscrire aux conditions générales d'utilisation de l'application.



Les cours dispensés à l'école municipale de musique et de danse de Molsheim pourront être éligibles au dispositif.

Le pass Culture propose une grande diversité d'offres :

- des places de concert, de théâtre, d'opéra, de cinéma...
- des cours de danse, de théâtre, de musique, de chant, de dessin...
- des biens physiques dans la limite de 200 € (livres, BD, CD, vinyles, DVD, instruments de musique, œuvres d'art...)
- des services numériques (abonnement à la presse en ligne, la musique en ligne, des jeux vidéo en ligne, des plateformes de streaming de séries et de films, des conférences...) A ce jour ce pass est disponible dans 14 départements dont le département du Bas-Rhin. Initialement prévu à titre expérimental, ce dispositif doit être étendu à la France entière à partir de 2022. Grâce à lui, la Ville de Molsheim permettra aux jeunes du territoire de profiter d'une offre culturelle locale, dont prochainement l'école municipale de musique et de danse et le musée de la Chartreuse entre autres.



En savoir plus : <https://pass.culture.fr/>

R.S.

Service Sports et Animation Jeunes

Dancez tout l'été !

Initiés en 2020, les rendez-vous sportifs estivaux de l'été reviennent sur la place de l'Hôtel de Ville dès le samedi 10 juillet de 10 h 30 à 11 h 30. Cette année le Service Sports et Animations Jeunes a prévu d'emmener ses aficionados dans d'autres contrées exotiques avec toujours le même objectif: bouger en s'amusant !

En 2020, Molsheim a "zumbé" tout l'été grâce à Agathe (voir notre photo ci-contre). En 2021, le Service Sports et Animation Jeunes s'entoure du professionnalisme de l'association Beoneema Europe-Afrique pour proposer des cours de danse gratuits tous les samedis du 10 juillet au 28 août de 10 h 30 à 11 h 30 sur la place de l'Hôtel de Ville (repli au Holtzplatz en cas de mauvais temps). Cette association est présente chaque année à la Fête du sport et dispensera ses cours tous les samedis matin de 10 h à 12 h à la maison du Rott dès septembre. Venez nombreux découvrir à votre rythme cette nouvelle activité estivale !



A vos agendas : Fête du sport samedi 4 septembre de 10 h à 17 h

Cette année, la Fête du sport, rendez-vous incontournable de tous les athlètes en herbe ou confirmés se tiendra **le samedi 4 septembre de 10 h à 17 h** rue des Sports. Cet événement sera placé sous le label "Terre de jeux 2024", décroché par la Ville en septembre 2020. Être une collectivité Terre de jeux 2024 c'est partager avec Paris 2024 la conviction que le sport :

- change les vies
- est un vecteur incomparable de rassemblement et de cohésion, par les émotions qu'il suscite
- est un formidable outil d'éducation et d'inclusion par les valeurs qu'il véhicule.

Ce sont toutes ces valeurs sportives que la Ville défend depuis de nombreuses années. La plupart des 40 associations molshémiennes seront présentes afin de vous permettre de tester, comprendre, découvrir et surtout bouger tout en vous amusant ! Les activités se dérouleront sur les parkings de la

rue des Sports, à la Maison des élèves, au gymnase Hossenlopp, à la base de canoë kayak, au Holtzplatz et à la piscine et se déclineront aux couleurs des cinq anneaux olympiques. Des surprises vous attendent.

Renseignements :
sports@molsheim.fr - tél. 03 88 49 58 23



8 à Huit devient Carrefour essentiel

Accueillir sa clientèle avec le sourire

Depuis le 28 avril, Valérie Sonntag et son équipe évoluent dans leur nouvel espace plus lumineux, plus fonctionnel mais toujours avec le même sourire. Le magasin dont les murs ont été rachetés il y a quelques années par la Ville pour conserver un commerce alimentaire de proximité au centre-ville a entièrement été réaménagé et propose une centaine de nouvelles références sur une surface inchangée de 180 m².

C'est dans un espace chaleureux que le Carrefour express accueille désormais sa clientèle. "Nous devons changer d'enseigne au moment de l'agrandissement du magasin mais j'ai préféré prendre mes marques et avoir suffisamment de recul avant de franchir le cap", explique Valérie Sonntag. Aujourd'hui l'ex 8 à Huit propose une centaine de nouvelles références dont 80 % estampillées Carrefour. Contrairement à ce que tout le monde pense, il n'y a pas eu d'augmentation de la surface de vente mais uniquement "un simple réagencement de l'espace existant pour mieux satisfaire la clientèle". Les fruits et légumes sont davantage mis en valeur. Le rayon des liquides a été regroupé. Même le point Relais colis a été relocalisé à côté des caisses pour éviter les va-et-vient incessants dans la réserve. Depuis septembre, la



L'équipe souriante du Carrefour express est composée (de g. à d.) de Muriel, Dorian, Vanessa, Gilberte et Valérie.



Le 8 à Huit est officiellement devenu un Carrefour express le 28 avril mais conserve toutes ses qualités de commerce de proximité.

supérette propose également un rayon presse, qui a permis d'enregistrer de nouveaux clients. Par ailleurs l'enseigne propose du pain frais le dimanche. Mais les sourires de Valérie et de son équipe demeurent, eux, omniprésents. Muriel est venue renforcer les rangs et Vanessa actuellement étudiante en 1^{ère} année de BTS Management commercial opérationnel remplace Dorian qui termine son cycle d'études.

Heures d'ouverture :
Carrefour express 9 place de l'Hôtel de Ville
Du lundi au samedi de 7 h à 20 h - le dimanche à partir de 8 h
tél. 03 88 47 80 57 - [Facebook Carrefour Express Molsheim](https://www.facebook.com/CarrefourExpressMolsheim)

Plateforme molsheim.nosboutiques.shop

Le click & collect molshémien

La plateforme "molsheim.nosboutiques.shop" a été conçue par deux Molshémiens afin de proposer une place de marché en ligne mettant en avant tous les commerces de Molsheim, référencés en dix rubriques différentes. Chaque artisan ou commerçant a un espace dédié qu'il renseigne et le client peut faire ses achats tranquillement depuis son canapé puis les retirer en boutique ou être redirigé vers le site du commerçant. Côté règlement, tout est sécurisé et les tarifs restent identiques à ceux proposés en boutique. S'agissant du financement de la plateforme, les frais de fonctionnement mensuels sont entièrement pris en charge par la Ville.



Pour accéder à la plateforme, il suffit de survoler le QR code avec l'appareil photo de son smartphone.

Quoi de neuf ?

Jack Burger

Steve Usenbach rêvait d'avoir son propre food truck sur Molsheim et environs. Quand l'opportunité de reprendre l'entreprise Jack Burger basée au 22 rue de Saverne s'est présentée, l'habitant d'Altorf a saisi la balle au bond. Depuis le 29 mai, entouré de Sami pour les livraisons et de Stella pour l'accueil et l'encaissement des commandes, il prépare des burgers à base de viande Black Angus, des paninis pour les petites faims et des salades pour l'été. Le tout fait maison ! C'est même lui qui a fourni sa propre recette de pain élaboré chez un artisan boulanger des environs. Durant la coupe d'Europe de football, il propose le Bleu, un burger à base de bleu d'Auvergne pour soutenir l'équipe de France.

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 11 h 30 à 14 h et de 18 h à 20 h 30-

tél. 09 51 32 02 07- fermé le samedi midi et le dimanche

[f](#) [i](#) [@](#) Jack Burger

Attention, bien que l'adresse postale se situe rue de Saverne, l'accueil s'effectue place du Marché.



Jocelyn, Stéphanie et Sébastien (de g. à d.) se fournissent auprès de producteurs locaux.



La Pizza de la Gare

Voilà une histoire bien incroyable que celle de la Pizza de la Gare située au 32 avenue de la Gare. Quels sont les Molshémiens qui se souviennent de l'épicerie de Mme et M. Fischer ? Et bien leur petite fille, Stéphanie, se retrouve maintenant à l'accueil de cette nouvelle entité transformée en pizzeria par Jocelyn Fagour et Claude Fischer, l'oncle de Stéphanie. Sébastien Menneron, complète l'équipe en tant que cuisinier-pizzaïolo. Pizza, lasagnes et salades variées sont au menu. Le mardi, le trio propose des wraps aux chèvre et miel, au poulet ou aux crevettes. Et le vendredi, l'offre se complète par de délicieux donuts faits maison. Le tout à emporter ou en livraison...

Heures d'ouverture : du mardi au vendredi de 10 h 30 à 14 h ; du lundi au jeudi de 18 h à 21 h 30 , le week-end de 18 h à 22 h

Fermé les lundi, samedi et dimanche midi tél. 03 88 18 27 02 -

[f](#) [i](#) [@](#) PizzadelaGare

Appel

Nouveaux commerçants,
vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?

contactez-nous :

Service communication

tél. 03 88 49 58 28 - communication@molsheim.fr





Mylène Blondel Klein (au centre) avec, à sa droite, Kathia responsable du site molshémien dirige deux salons et emploie six personnes sur les sites de Molsheim et Sélestat.

Quick épil'

Rien ne prédestinait Mylène Blondel Klein, la championne internationale de kayak, à ouvrir un institut de beauté. Son DUT de comptabilité en poche, elle se réoriente vers le métier d'esthéticienne, passe son CAP et intègre Quick épil' en 2018 dans le Haut-Rhin en tant que comptable dans un premier temps. La jeune femme se prend au jeu et participe activement au déploiement des franchises dans toute l'Alsace. Au point de devenir gérante de l'antenne sélestadienne en 2019 avant d'ouvrir celle de Molsheim en 2020 au 43 route de Dachstein. Quick épil' c'est avant tout des instituts de beauté sans rendez-vous, à des prix tout doux et avec des formules d'abonnement !

Heures d'ouverture : du mardi au samedi de 9 h à 19 h sans rendez-vous
tél. 03 88 49 54 70 - [f](#) [i](#) [Quickepilofficiel](#)

Philæ Services funéraires

Ouvert depuis le 15 mars au 4 rue du Maréchal Foch, Philæ Services funéraires est une entreprise de pompes funèbres qui ambitionne d'accompagner ses clients avec professionnalisme mais tout en douceur et avec empathie. Habitant à Dachstein depuis 25 ans, Laurence Belin connaît bien la région et recherchait un local à Molsheim. Exerçant dans le domaine de l'assurance, elle a souvent dû démêler des sinistres en faisant appel à son sens de l'écoute et à sa bienveillance. Ce sont ces qualités qu'elle souhaitait mettre en avant et proposer à sa clientèle. L'équipe est complétée par son frère Denis Belin et Isabelle Meyer, tous deux conseillers funéraires.

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h -
le samedi matin de 9 h à 12 h. Tél. 03 88 48 07 75 24 h/24



Outre l'organisation des funérailles, Laurence Belin propose toute une gamme de prestations.



Originaire de Lingolsheim, Secattin Karadavut croit dur comme fer aux vertus bienfaites du CBD.



CBD - Bio Hemp

C'est depuis le 1^{er} février que Secattin Karadavut a ouvert sa boutique de bien-être et de produits CBD Bio Hemp au 9 rue des Capucins. Mais qu'est-ce que le CBD ? Il s'agit d'un cannabinoïde naturellement présent dans le chanvre mais qui n'est pas psychoactif comme son cousin le tétrahydrocannabinol ou THC. Selon Secattin Karadavut, le CBD est considéré comme ayant de nombreuses applications thérapeutiques et se présente sous différentes formes : crème anti-douleurs, huile essentielle ou alimentaire, gélules, cosmétiques... Le tout en toute légalité. Il est même possible de déguster les infusions ou jus de fruits à base de CBD sur place.

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 10 h 30 à 19 h
tél. 06 20 86 38 29 - [f](#) [bio_hemp_Molsheim](#)

Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux



Camping et alentours

Le camping a officiellement ouvert ses portes le lundi 3 mai. Son accueil a été déplacé pour sécuriser l'accès et ainsi éviter aux vacanciers de stationner leur véhicule en partie sur la route avant de pénétrer dans l'enceinte du camping. D'une superficie totale de 150 m², le nouveau bâtiment est opérationnel : l'espace réception et information est complété par une salle de vie dédiée à tous les vacanciers. Les aménagements extérieurs sont en cours, avec notamment une terrasse en bois côté canal de la Bruche. Une clôture permettra de délimiter physiquement le périmètre du camping pour donner à ce lieu ses lettres de noblesse. Côté équipement sanitaire, deux chaudières mixtes ont d'ores et déjà été installées. Elles seront couplées à des panneaux solaires dès la saison prochaine



conformément à la politique de développement durable et de maîtrise des coûts énergétiques défendue par la Ville de Molsheim. Par ailleurs, la portion de piste cyclable a été matérialisée le long du canal Coulaux à proximité du nouveau bâtiment d'accueil du camping municipal. Elle étoffe le maillage existant afin de traverser la cité Bugatti à vélo en toute sécurité. S'agissant de la poulerie, les travaux ont démarré. Les premiers gallinacés seront accueillis prochainement.



Le maillon de piste cyclable créé à proximité du nouveau bâtiment d'accueil du camping municipal permet de compléter le réseau existant.



La clôture de la future poulerie est en place. Les premières poules d'Alsace devraient intégrer leur nouveau lieu de vie avant cet automne.

Chapelle Notre-Dame

La chapelle Notre-Dame est propriété de la Ville de Molsheim et est inscrite au titre des monuments historiques depuis 2002. La Ville souhaite homogénéiser les vitraux présents sur ce bâtiment, notamment ceux situés dans la salle des chanoinesses en remplaçant le verre cathédrale des huit ouvrants situés côté ouest par des "navettes". Ces travaux permettront d'améliorer l'esthétique du bâtiment et correspondent à la politique menée par la Ville pour entretenir et valoriser le patrimoine historique existant. La mission de maîtrise d'œuvre allant du permis de construire à la réception des travaux a été confiée au Cabinet *Imagine l'architecture* situé à Obernai. Le montant total du projet est estimé à 90 000 € TTC mais l'opération est éligible à plusieurs dispositifs de financement auprès de l'Etat, de la Région Grand Est et de la Collectivité européenne d'Alsace. L'association des Amis de la Chapelle Notre-Dame a également exprimé sa volonté de contribuer au financement des travaux. L'appel d'offres est en cours et la durée des travaux est estimée à 6 mois.



Les travaux se feront en quatre étapes distinctes pour obtenir une finition en "navettes" comme ci-dessous.



Renforcement de l'assainissement pluvial au quartier des Prés

La Communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig a entrepris un chantier d'assainissement pluvial dans les rues du Guirbaden, du Landsberg et du Haut-Barr confiés à l'entreprise Eurovia. Ce chantier a nécessité des interventions sur les réseaux enterrés d'électricité, de gaz et de télécommunication, réalisés entre fin janvier et fin mars. Courant avril, l'entreprise Eurovia a posé un



Les travaux entrepris par l'intercommunalité visent à améliorer le fonctionnement du réseau en cas de pluie.



La vitesse de circulation a été limitée à 30 km/h dans l'attente des travaux de réfection des revêtements des voiries impactées.

nouveau tuyau de diamètre intérieur de 600 mm, en parallèle du tuyau d'assainissement existant, depuis le n°15 de la rue du Guirbaden jusqu'au croisement de la rue du Haut-Barr et de la RD 93. Ces travaux visent à améliorer le fonctionnement du réseau en cas de pluie. Dans le prolongement de ces travaux, la Ville a programmé la réfection des revêtements de chaussée qui devrait intervenir courant juillet.

Plantation d'arbres et de vivaces

Privilégier le patrimoine arboré urbain

Ce printemps des charmes communs ou "Carpinus betulus de variété Frans Fontaine" ont été plantés en amont et en aval du tunnel de la gare et devant le nouveau bâtiment d'accueil du camping. Cet aménagement s'inscrit dans la politique de gestion du patrimoine arboré urbain portée par la Ville de Molsheim ces dernières années.



7 charmes et 450 vivaces ont été plantés aux abords du nouveau camping. Près de la gare, ce sont 15 arbres et 2500 vivaces qui égayent les parterres

Ce printemps 22 charmes ont été plantés à Molsheim. Outre le remplacement systématique de chaque arbre mort ou dépérissant, la Ville de Molsheim a entrepris d'intégrer de nouvelles essences sur les

sites garantissant la meilleure implantation possible.

La variété Frans Fontaine est une variété de charme parmi les plus élancées. Son feuillage vert toute l'année prend une jolie couleur orangée à

l'automne. Outre ces arbres, près de 2 950 plantes vivaces, devenues incontournables dans la stratégie d'aménagement des espaces verts de la commune, égayent les massifs créés au camping et près de la gare.

Il faut jeter son masque usagé dans la poubelle !



De nombreux masques à usage unique sont systématiquement jetés sur la voie publique et en pleine nature. Ces déchets polluent l'environnement et les océans : en se dégradant, ils se fragmentent en microplastiques et se propagent dans l'air, dans l'eau et sur de longues distances. Ces microplastiques peuvent ensuite se retrouver dans la chaîne alimentaire.

Par ailleurs les masques usagés contribuent aussi à la diffusion du virus s'ils ne sont pas jetés dans la poubelle à ordures ménagères. Alors mobilisons-nous, c'est une question de respect et de sens civique !

Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1^{er} mars au 31 mai 2021
 NB : Pour pouvoir faire figurer les données dans cette rubrique, nous devons attendre que les communes de naissance nous communiquent les informations

Naissances

Bienvenue à ...

Mars

- **Louis,** fils d'Emily OKOH et de Maxime LAVIGNE
- **Lucie,** fille de Sonia ANDRIEU et de Denis MARQUES
- **Julianny,** fils de Christa WALLIOR et de Cédric HASSOLD
- **Sawsane,** fille de Raja RHITANI et d'Abdelhamid MARRAKCHI-KHANFOUR
- **Ava,** fille de Melody VITERBO et de Nathan QUENETTE
- **Aloys,** fils de Laura SCHNELL et de Thibault REUTENAUER
- **Okan,** fils de Dilek ERAYDIN et de Halit CETINTAS
- **Omer,** fils de Sevda KIRICI et de Tahsin KARA
- **Mickaël,** fils de Micheline SAURAYE et de Raphaël BOUGIE
- **Rose,** fille de Claire DELANOUE et de Nicholas ANTOINE
- **Roman,** fils d'Alexandra SIDELNYK et de Raphaël DIETRICH



Avril

- **Emma,** fille de Stéphanie LENDER et de Thierry BRIGNON
- **Nora,** fille de Mélanie MORITZ et de José Maria SALINAS
- **Mira,** fille de Yildiz YILDIRIM et de Hasane KULABER
- **Clémentine,** fille d'Elodie GICQUEL et de Stève ROSER
- **Elena,** fille de Rubi Nicole BARBOSA LEITE et Simon HENRY
- **Tyam,** fils de Caroline TOUFFET et de Sony SCHMITT
- **Lyana,** fille d'Alison GASGAR et de Jordan BOH
- **Adèle,** fille d'Hélène KAES et de Thomas KUHN
- **Romy,** fille de Violaine RIEHL-HUTH et de Guillaume REBITZER
- **Seth,** fils de Chloé MAILLARD et de Valentin LE BLÉVEC



Mai

- **Asel,** fille de Mualla DINC et de Bahattin DINC
- **Dilara,** fille de Jennifer NGIN et de Burak CINAR
- **Ali-Asaf,** fils d'Azize DEMIR et d'Evren-Can ATICI
- **Maryah,** fille de Marina SATTLER et de Nicolas-Alexandre MATTER

Mariages

Tous nos vœux de bonheur à ...



Ali KARAKAYA et Manon MAURER	20 mars	Ekrem CELIK et Melda ÖZYANIK	22 mai
Muhammet-Yusuf ACER et Merve ÜNLÜ	10 avril	Geoffrey BERTRAND et Laetitia LE CHATTON	29 mai
Geoffroy LE PROUX DE LA RIVIERE et Caroline GILARDOT	21 mai	Christian BUCHER et Sandrine DESPEAUX	29 mai
Cédric JAMBERT et Fiona SENGLER	22 mai		

Le groupe "Molsheim, l'Avenir avec Vous"

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Depuis quelques semaines maintenant, l'Hôtel de la Monnaie accueille le centre de vaccination de notre communauté de communes.

A l'heure d'envisager son ouverture, il ne fut naturellement pas question de manquer à nos responsabilités et c'est avec conviction et détermination que notre ville s'est engagée dans ce processus auquel nous avons bien entendu apporté tout notre soutien.

Une fois n'est pas coutume, nous avons souhaité que cette tribune serve, non pas à mettre en lumière notre action politique, mais plutôt à rendre un bel hommage à tous les médecins, professionnels de santé, agents de notre ville ou de notre communauté de communes et tous les bénévoles mobilisés quotidiennement pour le bon fonctionnement de notre centre de vaccination. Leur engagement pour le bien commun mérite notre respect et notre reconnaissance. C'est leur action qui, nous l'espérons, nous aidera demain à tourner le dos à ce trop long épisode de crise et ils font honneur à notre ville. Tout notre groupe les remercie grandement pour leur investissement.

Ces quelques lignes figurent dans le 100^e numéro du bulletin municipal *Le Molshémien*. Nous ne saurions conclure ce propos sans former le vœu qu'il continue encore très longtemps d'être un trait d'union entre vous, votre ville et vos élus municipaux !

Bien cordialement à vous,

Mesdames et Messieurs Christophe Backert, Valérie Bailly, Ali Celepci, Yann-Loïc Deruwez, Aimée Dietrich, Evelyne Dingens, Jean Engel, Laurent Furst, Sylvie Giaconia-Wantz, Martine Joerger-Pivodori, Philippe Heitz, Martial Heller, Nicolas Hitier, Chantal Jeanpert, Christian Kopcia, Maxime Lavigne, Patrick Marchini, Sabrina Risbec, Gilbert Steck, Sylvie Teterycz, Christelle Tonner-Wagner, Amélie Tusha, Catherine Wolff et Typhaine Ziminski.

"Conformément à l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale".

Le groupe Réveillons Molsheim !

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ces derniers mois restent marqués par la progression de la pandémie qui a durement impacté les services de la ville empêchant la tenue de plusieurs commissions (urbanisme, vélo, techniques).

Nous saluons l'efficacité de tous ceux qui ont œuvré pour que la vaccination du plus grand nombre soit réalisée : les services de la ville et du CCAS, le personnel médical, les bénévoles, l'ARS, la CPAM etc...

Mais cette maladie infectieuse touche particulièrement les plus démunis.

L'analyse des besoins sociaux présentée par le CCAS lors de la commission sociale nous rappelle que même si Molsheim est au centre d'un bassin d'emploi très riche, de nombreuses familles vivent sous le seuil de pauvreté. Il s'agit notamment de familles monoparentales contraintes d'avoir recours aux services de la ville comme le périscolaire et la cantine.

Une première mesure consisterait à prendre en compte la composition familiale et non plus le revenu global de référence dans le calcul du tarif (périscolaire et cantine). Le quotient familial établi par la CAF est une base de calcul intéressante.

Certes cette démarche représenterait un surcoût pour la collectivité mais la crise que nous traversons nous montre à quel point la solidarité doit être le ciment de notre société.

Bien cordialement,

Mesdames et Messieurs Valérie Deblock, François Orsat, Thierry Peter, Marie-Bernadette Piettre et Jean-Michel Weber.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT NEUF À MOLSHEIM

LES TERRASSES D'ETTORE



Pour votre projet d'habitation principale
ou d'investissement locatif

UN LIEU DE VIE D'EXCEPTION, ENTOURÉ D'ALLÉES ARBORÉES ET DE PARTERRES FLEURIS

Au cœur d'un paisible quartier pavillonnaire, les Terrasses d'Éttore composent un ensemble résidentiel harmonieux, parfaitement inséré dans un environnement verdoyant.

Les logements se répartissent entre cinq bâtiments pour préserver le caractère intimiste de la résidence. Chacun des appartements bénéficie de prestations de qualité et de finitions minutieuses, à la hauteur de vos exigences.

Les pièces de vie sont lumineuses, grâce aux rayons du soleil qui s'invitent par les larges ouvertures. Naturellement, les appartements se prolongent d'une vaste terrasse ou d'un jardin privatif, pensés comme de véritables pièces de vie supplémentaires.

2 pièces
+ terrasse
à partir de
149 000 €

3 pièces
+ terrasse
à partir de
199 000 €

4 pièces
+ terrasse
à partir de
284 000 €





Avec vous
depuis

30 ans



03 88 67 91 90



ATOO DESIGN

**PARQUETS
LAMBRIS
PORTES
CARRELAGES
SALLES DE BAINS
TERRASSES**

**SHOWROOM
DE 1300M²**

19 route Ecospace • 67120 Molsheim
Tél : 03 88 38 25 85
info@atoodesign.fr • www.atoodesign.fr